



Impact Social par le Sport – Note de synthèse Atelier 2

« Comprendre les enjeux de la structuration du champ de la formation en socio-sport et en connaître les actualités. Focus sur les (1000) postes d'éducateurs socio-sportifs. »

> À propos de l'atelier :

Date / horaire :

Jeudi 19 mars, 14h à 16h15

Lieu :

Maison du Handball, Créteil

Animateur(s) :

- Aurélie COMETTI, Consultante ISS

Intervenant(s) :

- Salomé BIGARRÉ, Chargée de missions Emploi/Formation, COSMOS
- Sanoussi DIARRA, Délégué au développement, Rebonds!
- Nicolas PENIN, Chercheur, atelier SHERPAS, du laboratoire régional URePSSS, Université d'Artois
- Yanis PIERRE, Chargé de missions Emploi et Insertion Professionnelle, Fédération Française de Handball
- Gaëlle PINÇON, Conseillère développement politiques sportives, Agence nationale du Sport
- Sabrina SARAZIN, Directrice adjointe, Breizh Insertion Sport

Nombre de participants :

63

> Objectifs :

Objectif principal :

Comprendre les enjeux de la structuration du champ de la formation en socio-sport.

Objectifs secondaires :

- Faire un état des lieux des actualités, notamment sur le dispositif des 1000 postes d'Éducateurs Socio-Sportifs (ESS).



- **Professionaliser** : accompagner la montée en compétence des éducateurs pour passer d'une animation sportive classique à une démarche d'inclusion sociale.
- **Pérenniser l'emploi** : transformer des interventions précaires en contrats à temps plein (notamment pour les jeunes au chômage).
- **Structurer le parcours de formation** : créer des certifications (CCP, Master, Badges) pour valider des compétences transverses et spécifiques.
- Coconstruire des pistes d'action et des objectifs opérationnels pour son territoire.

> Déroulé :

Étapes clés :

- Table ronde — Témoignages d'acteurs de terrain.
- Atelier participatif.

> Points clés abordés :

Problématiques soulevées :

- **Professionalisation** : Comment accompagner l'éducateur sportif classique à devenir éducateur socio-sportif via une montée en compétences spécifique.
- **Structuration de l'offre de formation** : Quelles formations et référentiels émergent ? Issues De quelles structures ?
- **Obligations de formation** : Qu'en est-il des modules formations obligatoires instituées par l'Agence Nationale du Sport (ex : prévention des VSS, acculturation au socio-sport) ?
- **Reconnaissance de l'expérience** : Quid de la validation des acquis pour les professionnels de terrain en poste depuis longtemps ?

> Résultats – Productions :

Idées générées :

→ Des pistes d'actions/de travail :

- **Identifier les compétences** : Nécessité de définir clairement ce qu'on attend d'un ESS (médiation, résolution de conflits, insertion pro, "aller vers").
- **Modulariser l'apprentissage** : Proposer des parcours adaptés aux besoins de chacun plutôt qu'un bloc théorique uniforme de 168h.
- **Penser hybridation** : Le socio-sport devient un outil de politique publique, nécessitant des compétences en psychologie, sociologie et médiation, au-delà de la technique sportive.
- **Mettre en réseau** : Créer des maillages territoriaux (ex: travail expérimental à Roubaix avec France Travail) pour sortir l'éducateur de son isolement.

- **Former les dirigeants** : Ne pas limiter la formation aux éducateurs ; accompagner aussi les cadres et présidents (87 déjà formés via Breizh Insertion Sport) pour une compréhension globale du projet.
- **Créer une différenciation claire** : Il est désormais crucial de distinguer l'ESS de l'éducateur sportif classique et de l'éducateur spécialisé. La création de 5 badges de compétences vient matérialiser cette identité propre.
- **Valoriser l'engagement** : Inciter les clubs à devenir des "Clubs Sportifs Engagés" et à rendre visibles leurs actions sociales.
- **Pallier l'incertitude financière** : Un point de vigilance majeur est soulevé par la FFHB : la fin des financements d'État est prévue pour 2027, posant la question de la survie du modèle économique des clubs.

→ Des recommandations :

- **Anticiper 2027** : Préparer le post-financements d'État pour assurer la pérennité de la filière socio-sportive au-delà des échéances électorales.
- **Uniformiser les contenus** : Créer un référencement et une labellisation claire des formations pour éviter la dispersion actuelle.
- **Généraliser la formation** : Atteindre l'objectif de 100% des ESS formés d'ici fin 2026.
- **Valider les acquis** : Mettre en place des systèmes de badges ou de certifications qui reconnaissent les compétences déjà acquises sur le terrain

→ Des conseils et sujets à investiguer :

- Des points de repère pour choisir les formations (cahier des charges VSS).
- Une vision plus claire des dispositifs de l'ANS et de la structuration universitaire (ex : Master SPES, à l'Université d'Artois).
- La nécessité d'une approche modulaire de la formation pour respecter l'expérience des anciens.
- Un calendrier précis : L'objectif de former les 640 éducateurs restants en poste avant la fin de l'année 2026.
- Des dispositifs de formation variés :
 - Parcours de 122h (ISS) sur la connaissance des publics vulnérables.
 - Formation de 77h (Breizh Insertion Sport) dédiée aux recrues du plan "1000 emplois".
 - Master STAPS "Sports, Politiques Éducatives et Société" pour une reconnaissance académique.
 - La création de référentiels par les fédérations (ex : Handball).
- Des outils d'animation de réseau : Utilisation de nouveaux canaux (groupes WhatsApp, webinaires) et proximité renforcée avec France Travail pour le sourcing et l'accompagnement.
- Un budget identifié : Un investissement global de 40 000 000 € pour soutenir la création d'emplois à temps plein sur 3 ans.
- Appui et travail partenarial avec les enseignants pour faire le lien avec les parents / avec les clubs pour faciliter l'accueil.

> Enseignements :

L'atelier a été source d'inspiration pour les participants :

- En rendant visible le travail infime mais crucial des petits clubs.
- En affirmant le sport non pas seulement comme un outil de loisir, mais comme un levier puissant d'insertion professionnelle et de médiation sociale.
- En permettant une meilleure compréhension des synergies entre les têtes de réseaux (COSMOS, ANS, Fédérations) et les acteurs de terrain.
- En définissant avec précision les contours du métier d'Educateur Socio-Sportif (ESS) face aux autres métiers du sport et du social.
- En mettant lumière les réussites fédérales (ex: la Fédération Française de Handball, 2^{ème} fédération en nombre d'ESS avec 120 acteurs mobilisés).